

BUSSY SAINT GEORGES

2022-2023

PROJET ÉDUCATIF

SOMMAIRE

1. Introduction
2. Les trois piliers du projet
3. Les objectifs:
 - + Découvrir les capacités et les « talents » de chaque élève quel que soit son projet
 - + Tendre vers l'excellence
 - + Améliorer le comportement civique
 - + Agir et mieux vivre ensemble
 - + Contribuer à l'éveil et à l'éducation des valeurs universelles et de la foi
4. Devoir des acteurs du projet
5. Les catalyseurs de la réussite (3axes)
 - + Pratiquer une pédagogie centrée sur l'élève
 - + Pratiquer une pédagogie différenciée
 - + Coopération avec les parents

INTRODUCTION

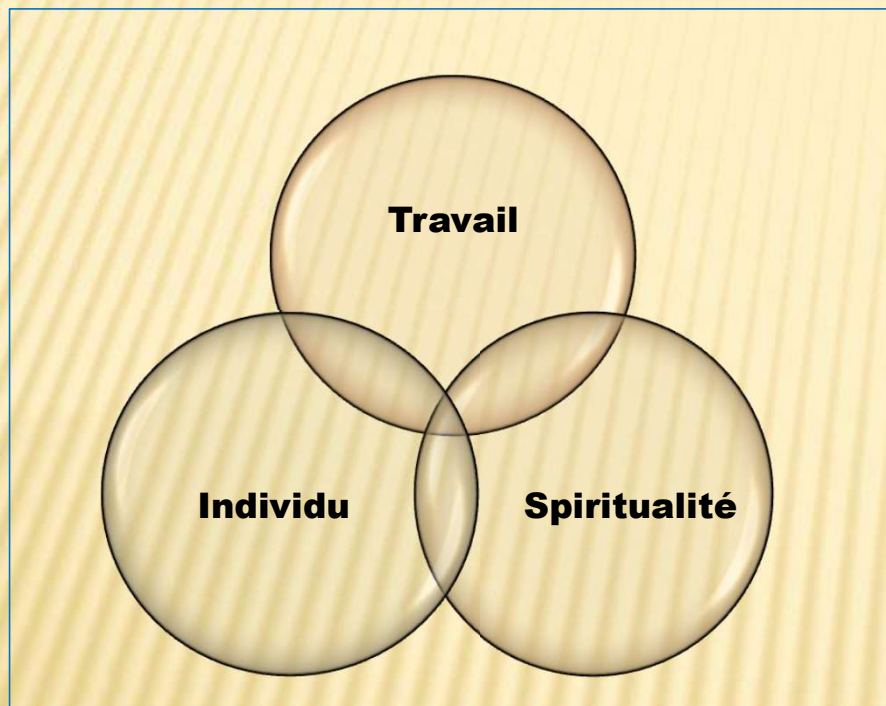
La raison d'être de l'établissement Bussy est d'offrir un milieu d'enseignement, d'épanouissement, d'apprentissage et de culture. Encadrés par une équipe compétente, les élèves de l'école élémentaire (pour commencer les classes de CP à la CM2: cycles 2/3), apprennent le sens des responsabilités, développent le plaisir d'apprendre, étendent leur culture, forgent leur adaptabilité pour devenir des parties prenantes de leurs apprentissages.

L'établissement offre aux élèves un milieu caractérisé par une pédagogie humaniste, un accompagnement professionnel et une atmosphère sereine qui stimulent le développement et leur personnalité et aident les élèves à façonner leurs réussites.

L'établissement se réfère au socle commun de l'éducation nationale dans un cadre bienveillant. Notre pédagogie préparera aussi les élèves aux examens nationaux et à un retour éventuel dans une école publique. Tout le personnel est engagé à offrir à chaque enfant une expérience pédagogique de qualité et enrichissante.

Nous voulons que notre établissement soit un lieu où l'acquisition du savoir s'inscrit dans un projet en partenariat avec tous ceux qui jouent un rôle dans l'éducation des enfants : éducation nationale, enseignants, parents, mairie.

LES 3 AXES DU PROJET



Valeurs partagées	
Liées au travail	écoute, réflexion, goût de l'effort et du travail bien fait, sens de la créativité et de la curiosité.
Liées à l'individu	apprentissage de l'autonomie et de la liberté, respect mutuel, entraide.
Liées à la spiritualité et à la langue arabe OPTIONNEL	Eveil et éducation aux valeurs universelles. Eveil et éducation à la Foi musulmane (en option).

LES OBJECTIFS

1

Découvrir les capacités et les « talents » de chaque élève quel que soit son projet

2

Tendre vers l'excellence: axe sur les sciences, le français et l'arabe (classe bilingue voire trilingue)

3

Améliorer le comportement civique

4

Œuvrer pour le mieux vivre ensemble

5

Contribuer à l'éveil et à l'éducation aux valeurs universelles et à la foi musulmane

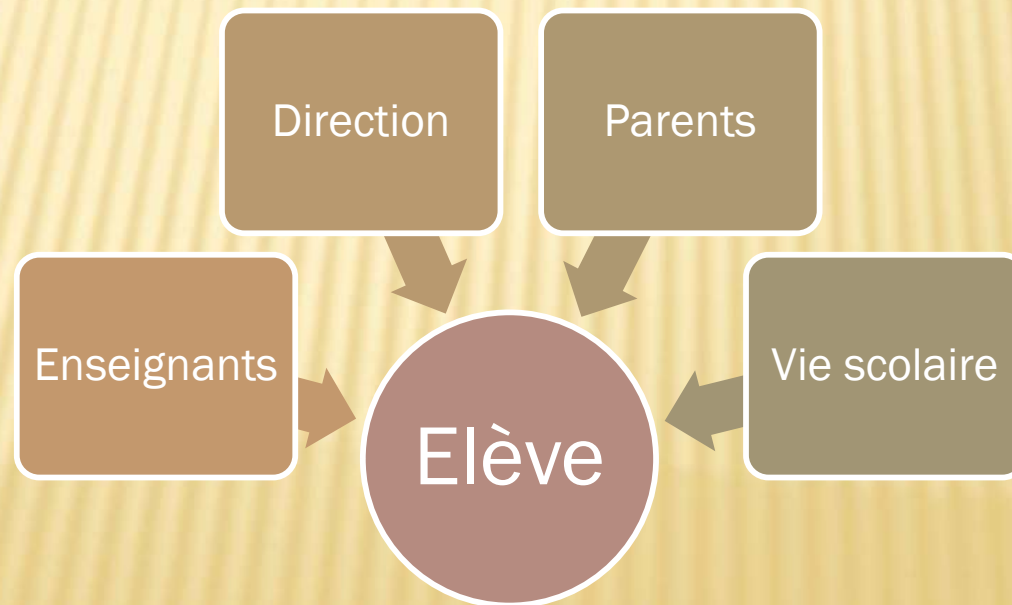
1. Découvrir les capacités et les « talents » de chaque élève quel que soit son projet

L'élève et son projet

Notre équipe éducative, en collaboration avec les familles, est soucieuse d'accompagner chacun des élèves dans l'élaboration de son projet personnel. Tout au long sa scolarité, nous aiderons l'élève :

- ✗ à promouvoir la confiance en soi et le développement de sa personne ;
- ✗ à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences ;
- ✗ à être un citoyen responsable, en assurant des chances égales de réussite sociale.

Cependant, le premier artisan de sa propre réussite reste l'élève lui-même. Chaque élève dispose de plusieurs talents ancrés au fond de lui, mais ce n'est qu'en fournissant des efforts qu'il arrivera à les exploiter. Tout au long de sa scolarité, nous insisterons sur ces notions de « travail », d'« entraînement », de « persévérance ». Inculquer le goût de l'effort est une de nos priorités.



2. Tendre vers l'excellence

Promouvoir le meilleur en chaque individu

Qu'appelle-t-on l'excellence scolaire? L'excellence scolaire c'est amener l'enfant à devenir élève pour qu'il progresse de manière constante en fonction de ses capacités, c'est le rendre acteur de ses apprentissages jusqu'à ce qu'il atteigne tout son potentiel.

Cette excellence correspond à une volonté d'autoriser l'expression des talents individuels, de susciter les performances, d'autoriser l'expression des capacités ; pas dans une volonté de vaincre l'autre, mais avec l'intention de promouvoir le meilleur en chaque individu.

L'excellence à l'école doit se préoccuper de tous les niveaux des enfants sans léser les uns ou les autres. En conséquence une pédagogie différenciée et des décroisements pourront être mis en place au sein du cycle.

Coopération et réciprocité

Une pédagogie qui organise de manière rigoureuse et omniprésente les échanges coopératifs entre les élèves : ceux qui butent devant un obstacle peuvent obtenir des réponses aux questions qu'ils se posent, les « meilleurs » de la classe peuvent exploiter ce qu'ils savent (et ainsi encore mieux les maîtriser), les élèves accueillis dans l'établissement découvrent que vivre avec d'autres ne correspond pas à une perpétuelle compétition. **La compétition laisse place à la coopération entre pairs.**

Une pédagogie qui ne médiatise pas les manques, mais valorise les acquis.

Une pédagogie qui permet de développer la capacité de réflexion sur un sujet donné. On donne la possibilité aux élèves de reprendre leurs entraînements, de repasser des évaluations similaires, jusqu'à obtenir la réussite. Une pédagogie qui conçoit la concurrence positive et l'échec comme levier vers la réussite voire l'excellence.

3. Améliorer le comportement civique

4. Agir et mieux vivre ensemble

Afin de garantir une qualité d'enseignement et une bienveillance, il est important d'instaurer un climat positif dans le respect des valeurs universelles tout en respectant nos préceptes religieux. Chaque élève doit se sentir en sécurité et encadré par un règlement.

Le respect du règlement intérieur et du règlement de classe est un devoir pour chaque élève.

Trois outils sont indispensables au bon fonctionnement de l'établissement.

- ✗ Règlement intérieur/ de classe
- ✗ Contrat

Un élève ayant des difficultés de comportement est un élève qui perturbe la classe et qui empêche le bon déroulement des séances : il ne respecte pas les règles de vie de la classe ou de l'école, s'oppose et est souvent impliqué dans des conflits avec ses pairs ou les adultes de l'école. Il faut tenir compte du contexte, de la durée, de la fréquence et de l'intensité des comportements « particuliers », pour définir un élève ayant des comportements difficiles. Une étroite collaboration avec les familles est indispensable pour faire évoluer de manière positive chaque situation. De plus, un échange constructif au sein de l'équipe est fondamental pour aider à améliorer les situations problématiques quotidiennes. Quatre points sont à prendre en compte :

- la réflexion en équipe (règlement intérieur et règlement des classes).
- l'observation des élèves. (grille d'observation/évaluation)
- l'analyse des situations-problèmes.
- la proposition de solutions à l'aide d'outils (contrat).

Règlements de classe, d'établissement :

- Le règlement sert à poser le cadre de travail nécessaire au bon fonctionnement de la classe et de l'établissement.
- Le règlement doit être écrit et explicité par l'enseignant. Les professionnels doivent être soucieux de l'adhésion des élèves.
- Les règlements ne sont pas les mêmes pour tous les lieux et/ou toutes les activités. Les faire évoluer au fur et à mesure de l'année, des situations rencontrées.
- Le règlement doit être court. Arrêter quatre ou cinq articles au maximum.
- Les règlements doivent être rédigés en termes positifs, mettre en avant ce qui est permis, surtout pour les collégiens.
- Veiller à faire apparaître l'échelle des sanctions en cas de non-respect du règlement.
- La sanction doit être liée à la transgression et permettre une réparation.
- Moduler les exigences relatives aux comportements attendus en fonction de l'âge de l'enfant. Il est nécessaire que le cadre de référence soit clair, sécurisant et ménage une certaine souplesse, car trop de rigidité exacerbe le comportement difficile des enfants.

Les contrats avec les élèves :

- Le contrat concerne l'individu et non les groupes-classes. Il s'emploie pour des difficultés en lien avec le comportement.
- Le contrat ne vise qu'un seul objectif.
- Le contrat est rédigé en termes positifs, sur un comportement attendu, plutôt que proscrit.
- Le contrat est un engagement et doit être élaboré en présence des 2 parties. L'élève doit participer à sa rédaction.
- Le contrat doit aider l'élève à se mobiliser sur l'amélioration d'un comportement. Il doit tenir compte des possibilités de l'élève et être réalisable par lui.
- Le contrat doit être évalué sur des critères précis. Il doit être défini dans le temps. Pour réussir le contrat, l'élève aura besoin de temps.
- Le contrat est évalué régulièrement par les 2 parties. L'élève donne régulièrement son point de vue sur sa participation. L'accent est mis sur les évolutions positives.
- Le contrat n'appelle pas de sanction.

5. Contribuer à l'éveil et à l'éducation des valeurs universelles et de la foi

Etant un établissement d'enseignement ouvert à tous mais qui s'inscrit dans les valeurs universelles des religions, nous voulons accueillir les élèves en leur laissant libre de choisir leur propres valeurs dans le respect des convictions de chacun.

Dans notre établissement nous souhaitons :

- ✘ Promouvoir un climat fraternel, fondé sur le respect mutuel des personnes, entre les élèves mais aussi entre les élèves et les adultes qui les encadrent, avec le soutien des parents, créant ainsi une communauté éducative.
- ✘ Transmettre une éducation civique et morale basé aux valeurs universelles : (à rediscuter comment faire)
 - Développer l'ouverture au monde par nos ateliers et activités divers (arts plastiques, tir a l'arc, anglais, informatique, **sport**, sorties et projets culturelles, présentations et exposés en classe avec équipement vidéo projecteur)
- ✘ Permettre (en option) d'apprendre et ou de s'approprier son propre héritage culturel par la découverte des racines musulmanes et de l'histoire des religions.
- ✘ Mettre en valeur les temps forts de l'Islam en se basant sur le calendrier et les fêtes musulmanes.
- ✘ Cultiver la notion de générosité et de solidarité, dans un souci d'ouverture et par le soutien de projets divers. La période de Ramadan est propice à des temps de partage, d'échange et de solidarité.

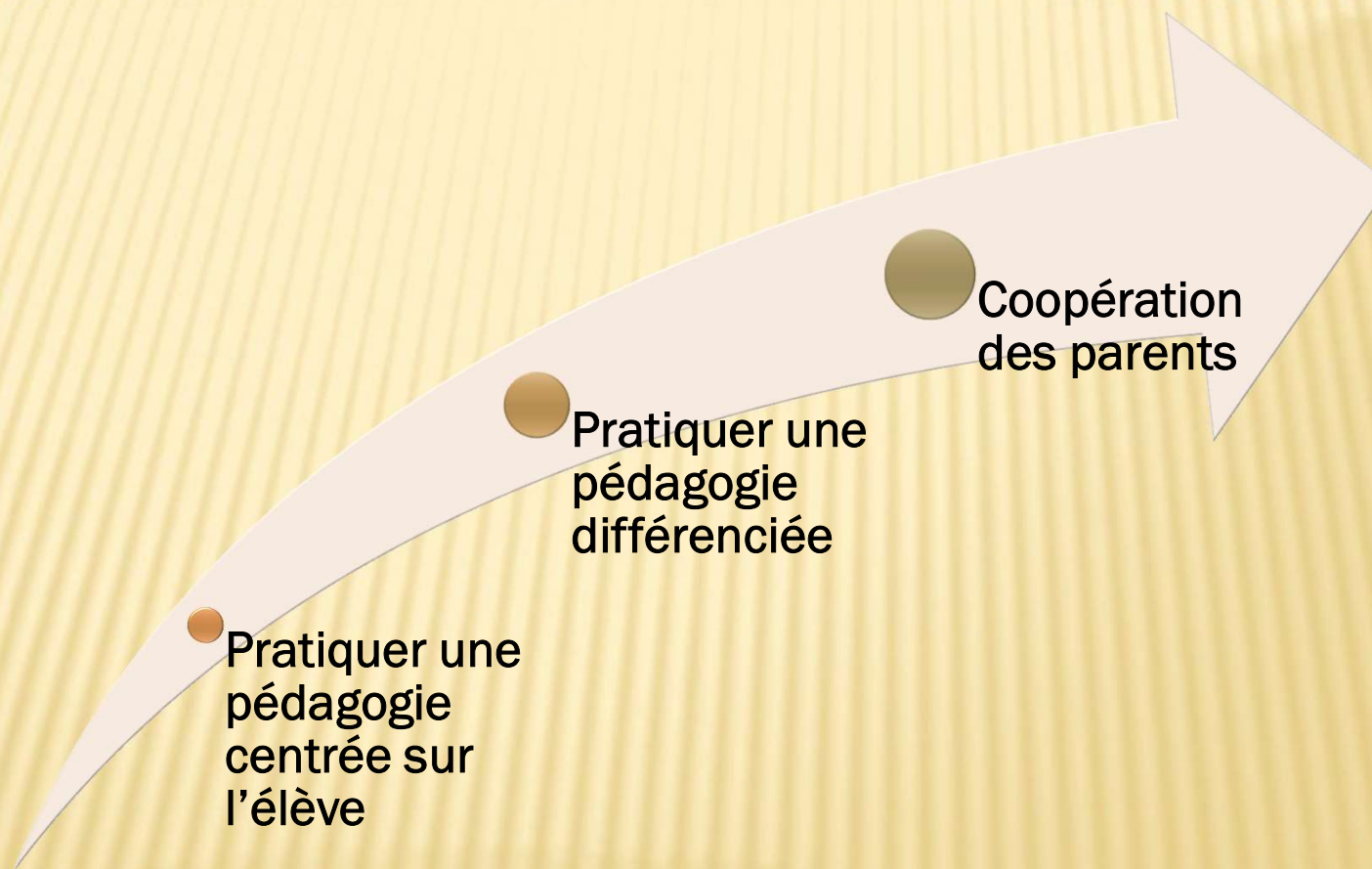
Contribuer a l'éveil a la foi (en option) par :

- les prières collectives optionnel (comment organiser la surveillance des autres élèves?)
- l'organisation d'apprentissages périscolaire de la vie des prophètes, de la Sunna et autre matières facultatifs: arabe, coran, fiqh

DEVOIRS DES ACTEURS DU PROJET

Etablissement	Elèves	Parents
un engagement dans le respect des directives officielles sur le plan éducatif	le respect des règles de vie de l'établissement	le respect des horaires
le respect du projet éducatif de l'Enseignement islamique(en option) et celui de l'établissement	le respect de la discipline	le respect des enseignants et du personnel
le sens du travail en équipe	le respect du cadre de vie	un intérêt certain porté au travail scolaire des enfants
le partage des savoir-faire	le sens de la ponctualité	l'acceptation des différences et le dialogue
une disponibilité aux élèves par la mise en confiance et l'écoute	la régularité dans l'effort	un contact régulier et constructif avec les enseignants
une disponibilité aux familles	le goût du travail bien fait	le respect du projet éducatif et la transmission de celui-ci à leur(s) enfant(s),
le respect des convictions de chacun tout en restant fidèle à ses propres engagements	de la bonne volonté dans le cadre d'une participation active	une participation active aux réunions de parents et à la vie de l'école
un accueil de tous les parents et les élèves	la prise de conscience et l'acceptation de leurs limites et de celles des autres	l'aide à l'encadrement des enfants en fonction de la demande
la reconnaissance des actes positifs	l'apprentissage de la politesse, le respect des autres dans leurs convictions et le contrôle de soi	le développement d'un environnement sûr et enrichissant pour les enfants
le développement d'un esprit d'entraide et de citoyenneté	l'entraide	
la mise en place d'un environnement social, sportif et culturel de qualité	l'esprit d'initiative	

CATALYSEURS DE LA RÉUSSITE



Axe
fondamental

Axe permettant de
créer une valeur
ajoutée

Effet de levier

DÉVELOPPEMENT DES AXES D'APPRENTISSAGE

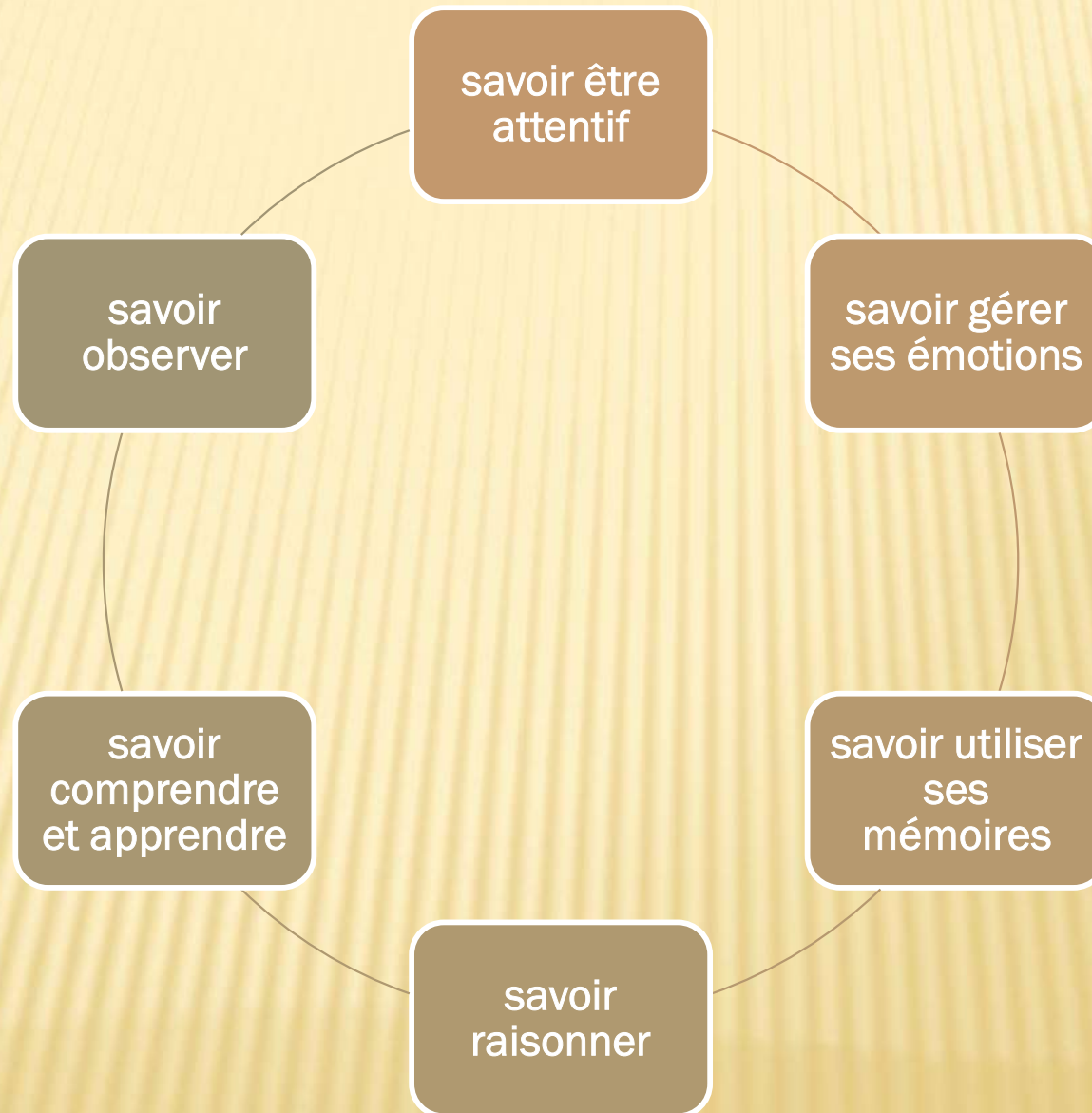
1/Pratiquer une pédagogie centrée sur l'élève

- Eveiller la conscience de l'élève sur l'utilité de l'apprentissage
- Mettre l'élève en situation réelle de découverte et de travail
- Privilégier la méthodologie et les démarches d'apprentissage
- Faire le lien entre les acquisitions dans différentes matières
- Fractionner les efforts
- Développer un apprentissage interactif

L'acquisition de **compétences métacognitives** prime sur celle de **compétences cognitives**. Dans cette perspective, l'élève devient acteur de ses apprentissages et l'enseignant doit être à l'écoute de besoins de ses élèves pour orienter l'apprentissage autonome, faciliter son appropriation, fixer des objectifs. **Le cognitif et l'affectif sont très liés dans l'apprentissage.**

Un des meilleurs prédicteurs de la réussite scolaire est justement la capacité de l'élève à réfléchir sur ses connaissances et à comprendre les raisonnements qu'il engage pour utiliser et construire de nouvelles connaissances. Il faut donc rendre les élèves conscients des stratégies d'apprentissages qu'ils mettent en œuvre pour apprendre et comprendre le monde. La métacognition est indissociable de connaissance de soi et de confiance en soi. Ce sont des concepts-clés sur lesquels l'enseignant se base pour élaborer la relation entre l'élève et le savoir. " C'est par la médiation cognitive que l'enseignant donne à l'élève les moyens d'apprendre et donc les clés pour sa réussite scolaire " (Barth, 1993).

1/Pédagogie centrée sur l'élève



2/Pratiquer une pédagogie différenciée

- ✘ La pédagogie différenciée consiste à varier les formes de présentation ou les situations d'approche d'une même notion Elle se traduit dans la multiplicité des démarches multi-sensorielles : l'oral, l'écrit, l'image, le geste, et dans une organisation collective, de groupe ou individuelle. Elle permet à chaque élève de trouver le cadre et le support qui lui offrira le meilleur moyen de comprendre/apprendre ou qui correspond le mieux à son mode de mémorisation.
- ✘ La pédagogie différenciée consiste à attribuer à chaque élève une tâche correspondant à ses besoins et à ses possibilités. On adapte alors les niveaux d'exigence à partir d'un objectif commun ; c'est une différenciation qui se situe au niveau de l'élève.

Pourquoi différencier sa pédagogie ?

La raison principale en est l'hétérogénéité des élèves, qu'elle soit socio-culturelle, affective, cognitive, etc. Face à l'hétérogénéité, une diversification de la pédagogie est nécessaire à double titre :

- ✘ Permettre à tous les élèves d'acquérir les bases minimales du savoir et des savoir-faire
- ✘ Permettre à ceux qui en sont capables d'aller plus loin que ce que l'on aurait pu faire avec l'ensemble du groupe.

L'objectif n'est pas d'amener tout le monde à un même niveau mais de permettre à chacun d'aller le plus loin possible, de progresser à partir du niveau où il en est.

2/Pédagogie différenciée



3/Coopération avec les parents:

~~La collaboration entre les parents et l'école joue un rôle déterminant dans la réussite des élèves.~~

Quand l'établissement s'adresse au parent, elle s'adresse au parent d'élève, celui qui veille à la fréquentation de l'école, aux modalités du déroulement de la scolarité de l'élève, à l'orientation, aux résultats et au comportement scolaire. Le parent a la responsabilité de son enfant, l'école a la responsabilité de la scolarisation de l'élève. Quand l'éducation est partagée, il importe de définir les conditions de la coéducation dans un respect mutuel. Il s'agit précisément de poser le cadre de la contribution des deux parties, école et parents, dans un champ éducatif complémentaire.

Principes d'une coéducation

Le succès de la mise en œuvre d'une véritable relation avec les parents repose donc sur plusieurs principes.

✕Principe de parité d'estime

Le contact et la communication doivent se fonder sur le respect. Chacun est estimable et pour connaître l'autre il faut reconnaître la spécificité et la légitimité de chacun.

✕Principe de la coopération

La coopération signifie faire œuvre commune. Cela suppose de prendre en considération les parents, de les associer à la scolarisation de leurs enfants et d'asseoir leur légitimité au sein de l'école.

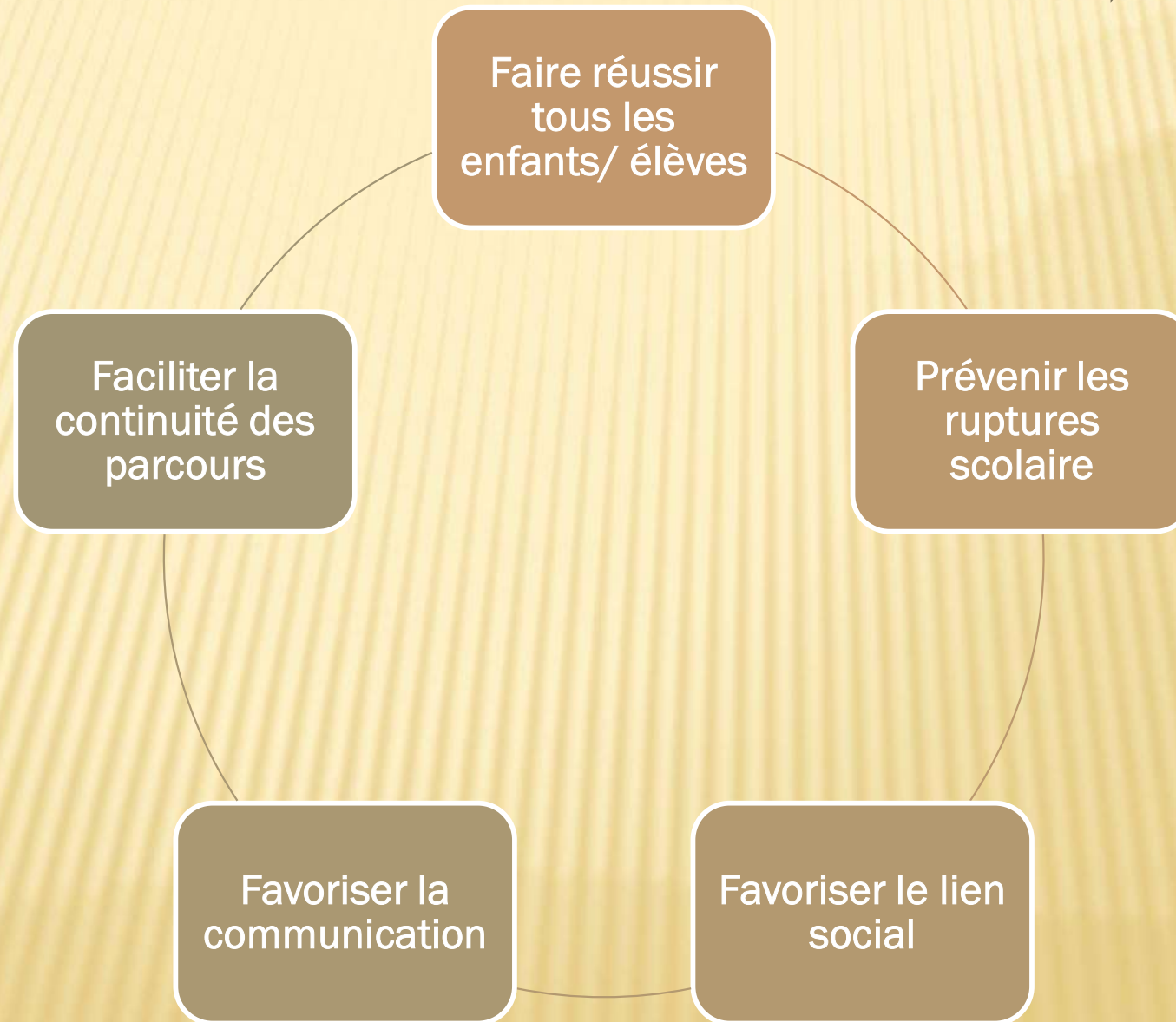
✕Principe d'explicitation

Impliquer les parents comme partenaires, c'est permettre de prendre connaissance de l'organisation et du fonctionnement de l'établissement scolaire, du déroulement de la scolarité de leurs enfants, d'en saisir les enjeux, les étapes, les exigences et les possibilités d'accompagnement.

La coéducation

Pourquoi ?	Qui impliquer ?	Comment procéder ?
<p>Faciliter l'implication des parents dans la vie de l'école ou de l'établissement ; Favoriser le lien entre les familles, les personnels de l'établissement et les acteurs territoriaux ; Permettre le rapprochement entre l'école et les parents et entre parents ; Rendre les attentes et le fonctionnement de l'école plus explicite ; Développer une compréhension mutuelle Renforcer ou restaurer la confiance ; Favoriser la réussite de tous les élèves.</p>	<p>Les parents, les personnels de la communauté éducative.</p>	<p>La réalisation d'un diagnostic partagé (données chiffrées et observations de terrain) est un moyen de sensibiliser l'ensemble des équipes aux enjeux de la coéducation. Il constitue le préalable à la prise en compte des enjeux de la coéducation.</p> <p>La stratégie de mise en œuvre doit s'appuyer nécessairement sur une approche pluri-catégorielle. Il s'agit de garantir ou de s'assurer que les composantes sociales (lieu d'habitation, origine socioprofessionnelle) et éducatives sont effectivement prises en compte dans le cadre de la mise en œuvre de la coéducation. Cette prise en compte est déterminante dans les contours de la relation école familles.</p>

Coopération avec les parents



Simple
salarié

Adhésion
collective

Individualisme

Monotonie

Résultats

Motivation

Implication

